

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

## Prix droits humains 2019 du CCBE

28/11/2019

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) décerne son Prix droits humains de 2019 à quatre avocats iraniens actuellement en prison : Nasrin Sotoudeh, Abdolfattah Soltani, Mohammad Najafi et Amir Salar Davoudi.



### **Nasrin Sotoudeh : 38 ans de prison et 148 coups de fouet**

Eminente avocate iranienne, elle a consacré sa carrière notamment à la défense de femmes et enfants victimes de violences familiales mais aussi à la défense de plusieurs activistes et journalistes iraniens. Elle a également défendu de jeunes condamnés à mort pour des faits commis alors qu'ils étaient mineurs, des femmes victimes d'attaque à l'acide, des minorités religieuses. Depuis 2016, elle défend des femmes poursuivies par la justice et la police parce qu'elles refusent de porter le hijab. C'est pour avoir défendu des manifestantes contre le port obligatoire du voile que les autorités l'ont une nouvelle fois arrêtée en juin 2018.

### **Abdolfattah Soltani : 10 ans de prison**

Avocat et cofondateur du Centre des défenseurs des droits de l'homme, il est en détention depuis 2011. Il a passé la plus grande partie de sa carrière d'avocat à défendre des prisonniers politiques. Son état de santé est très préoccupant, il souffre de troubles cardiaques sévères. Depuis 2016, aucun congé ne lui a été autorisé.

### **Mohammad Najafi : 17 ans de prison et 74 coups de fouet**

Avocat particulièrement actif dans la défense de prisonniers politiques iraniens, la répression qu'il subit n'a fait que s'amplifier dernièrement. Il a été condamné à de multiples reprises pour « trouble de l'État [disturbing the State] », « publication de mensonges », « collaboration avec des États ennemis via des transferts

d'informations dans des interviews », « propagande contre l'État » et « insulte au Guide suprême », « publications de mensonges sur internet (...) dans l'intention de troubler l'opinion publique ».

### **Amir Salar Davoudi : 30 ans de prison, 111 coups de fouet et amende d'environ 4000 \$**

Connu pour avoir défendu de nombreux prisonniers politiques et membres de minorités religieuses ou ethniques, il est très actif sur les réseaux sociaux. Il a été arrêté le 20 novembre 2018. Ses condamnations sont basées sur de multiples chefs d'accusation : « insulte envers les autorités », « outrage au Guide suprême », « propagande contre le régime », « création d'un groupe en vue de porter atteinte à la sécurité nationale ».

### **À propos du CCBE**

Le Conseil des barreaux européens (CCBE) représente les barreaux de 45 pays, soit plus d'un million d'avocats européens. Davantage d'informations concernant le Prix droits humains du CCBE et les lauréats précédents sont disponibles [ici](#).

Pour plus d'information,  
contacter Karine Métayer  
Responsable de la communication  
+32 (0)2 234 65 10  
[metayer@ccbe.eu](mailto:metayer@ccbe.eu)